

COMMUNIQUÉ de PRESSE – 10 octobre 2017

OBJET : 4 quais de bus actuellement mis en conformité portant à 11 les arrêts rénovés en 2017

Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé, le Grand Cahors a mandaté la suite des travaux de mise en conformité des quais de bus pour les arrêts Mairie et Carmes. Ces travaux complètent le plan d'intervention 2017 qui, au total, aura concerné 11 arrêts du réseau Evidence : Jacobins, Acacias, Ludo-Rollès, Regourd, Hôpital, Combe du Paysan, Pont Valentré, Lamothe et Victor-Hugo.

Ces travaux consistent à créer des bordures de 18 à 20 cm au dessus de la chaussée afin de niveler l'accès aux bus et faciliter la montée et la descente des personnes en situation de handicap. Les quais sont recouverts d'enrobé à l'exception du boulevard Gambetta où le béton désactivé est employé pour rester cohérent avec l'esthétique des trottoirs de cette artère. Le marquage au sol étant lui aussi intégré dans ces chantiers.

Selon la configuration de la voirie, les quais sont créés sur trois modèles :

- Directement sur la chaussée quand cette dernière est étroite
- En alvéole permettant au bus de sortir de la circulation
- En semi-alvéole, le bus reste à moitié sur la chaussée, minimisant la gêne à la circulation puisque le dépassement est possible.

Le montant total des travaux est de 416 000 euros HT.

A noter que le Grand Cahors bénéficie pour cette mise aux normes de subventions de l'Etat de l'ordre de

- 40 % au titre du fonds de soutien à l'investissement local
- 25 % via la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

23 % des arrêts de bus accessibles fin 2017 contre 12 % en 2016

11 quais mis en conformité en 2017

416 000 € HT de travaux

903 000 voyageurs transportés en 2016 sur le réseau Evidence

En 2018, une douzaine de quais supplémentaires bénéficiera de ce programme de mise aux normes.